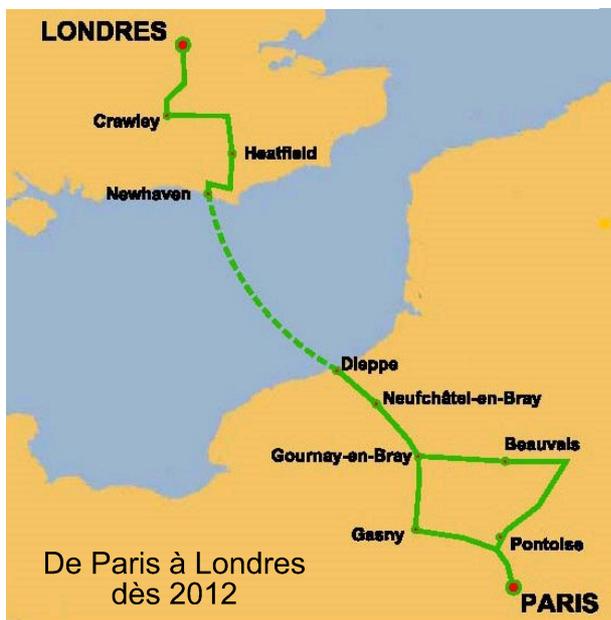


# La véloroute Paris Londres traverse la Boucle en longeant la Seine

Une véloroute est un itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance, continu (sans interruption, y compris dans les villes), jalonné et sécurisé. (Source: wikipédia)

La liaison qui nous concerne directement est dénommée Véloroute Paris Londres ou Avenue Verte Paris Londres. Elle devra être balisée et praticable pour 2012, symboliquement pour l'ouverture des J.O. de Londres.

Ci-contre l'itinéraire global avec 2 variantes, soit un linéaire d'environ 400km (hormis le passage de la Manche...)



## Un schéma national

Elle s'intègre dans le "schéma directeur des itinéraires cyclables prioritaires" (dénomination d'origine), adopté le 15 décembre 1998 en Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement Durable (CIADT). Il est rapidement devenu le schéma national des véloroutes et voies vertes (SN3V). Ce schéma a fait l'objet d'une actualisation en 2009/2010, avec une validation à nouveau en CIADT le 11 mai 2010.

Le nouveau schéma a été établi dans le cadre d'une consultation tripartite lancée en 2009 auprès des collectivités et acteurs concernés, associant le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, l'Association des Départements et Régions Cyclables (DRC) et l'Association Française des Véloroutes et voies vertes (AF3V).

Il représente un linéaire de **20 000 km** à terme.

## Le projet de véloroute dans la Boucle

L'exemple du Pecq est à citer: la commune s'est engagée sous 3 ans à créer un chemin stabilisé d'environ 3m de large sur 2km de long, de Croissy à Montesson sur les berges, assurant ainsi une continuité cyclable et piétonne.

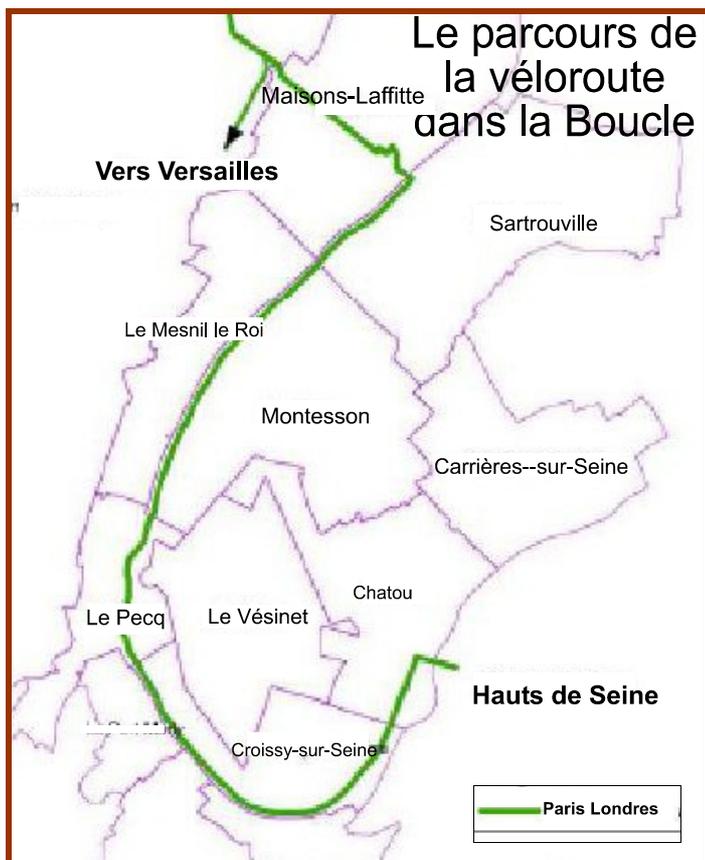
Cette 'voie verte' sécurisée et hors de la route s'intégrera dans l'environnement, Ce projet s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la véloroute Paris Londres, permettant de mettre en valeur et de rendre praticable une zone quelque peu hétérogène.

De plus, une zone de pique nique va être créée, les accès au chemin de halage de Montesson et de Croissy seront améliorés, l'éclairage urbain 'disgracieux' va être remplacé, la pluie ne rebutera plus les promeneurs... Bref, du bel ouvrage !

Parmi les sept communes de la Boucle en intercommunalité, (CCBS), quatre sont directement concernées par la Véloroute: Chatou, Croissy-sur-Seine, Montesson et Sartrouville. C'est pourquoi, dans sa séance du 4 juillet, le conseil de la CCBS devrait déclarer ce projet « d'intérêt communautaire ». La réalisation et le financement de la véloroute seront ainsi portés par la CCBS.

Dans l'immédiat, une signalétique sera mise en place et quelques aménagements mineurs réalisés, permettant aux cyclistes de circuler pour les J.O de Londres en 2012. Pour la suite, la CCBS programme de vrais aménagements, tels que l'aménagement du chemin de halage derrière la Lyonnaise des eaux à Croissy (voie piétons-vélos avec trajet en stabilisé pour les vélos).

Lionel Carrara  
Georges martin-Saint-Léon  
Réseau vélo 78



Le Conseil Général des Yvelines a engagé une consultation auprès de chaque commune concernée afin de faire un point sur l'itinéraire le plus adapté. Au niveau financement, des subventions non négligeables du département et de la région peuvent accompagner la réalisation de ce projet.